



Litige avec un service après-vente lors d'une réparation portable

Par **azur**, le **28/08/2008** à **16:13**

J'ai fais réparer mon portable qui était sous garantie pour un problème d'écaillage sur une touche.

Quand j'ai récupéré mon portable, je me suis aperçue qu'ils m'ont supprimé certaines de mes photos qui étaient enregistrées sur la mémoire du téléphone sans en m'avoir informé des risques auparavant.

En aucun cas, j'ai été informé de ces risques (pas d'affiche, pas d'information du salarié...).

J'ai donc demandé un dédommagement pour ce problème.

Le service après-vente reconnais son erreur... il me propose donc 100€.

A savoir aussi que ces photos avaient beaucoup d'importance!!!

Pourriez-vous me dire pour ce genre de situation à hauteur de combien je pourrais demander ce dédommagement? avez-vous un barème?

D'avance merci de votre réponse.